



SOCIAL



L'Ehpad Henri Frugier de La Coquille fait peau neuve pour répondre aux besoins de ses résidents

Les travaux de reconstruction de l'Ehpad Henri Frugier à La Coquille ont été inaugurés jeudi 16 novembre. Cette structure publique autonome ouverte en 1972 comprend 100 chambres, dont une trentaine consacrées à une unité Alzheimer, toutes modernes et fonctionnelles pour offrir de meilleures conditions d'accueil pour les résidents.

Publié le 17 novembre 2023

Les travaux de reconstruction de l'Ehpad Henri Frugier de La Coquille, ont été inaugurés jeudi 16 novembre 2023, en présence de Germinal Peiro, Président du Conseil départemental de la Dordogne, d'Isabelle Hyvoz et Stéphane Fayol, conseillers départementaux du canton de Thiviers, de Colette Langlade, conseillère régionale, de Jean-Pierre Cubertafon, député, de Michèle Faure, maire de La Coquille et président du Conseil d'administration de l'Ehpad, de Karl Koukoui, directeur de l'Ehpad, et de Didier Couteaux, directeur de la délégation départementale de l'Agence régionale de santé (ARS) en Dordogne.

Structure publique autonome, l'Ehpad Henri Frugier a ouvert en 1972, avec une capacité de 80 lits, portée, suite à une première restructuration en 1991 (construction d'une aile de 20 lits) à 100 lits, tous habilités à l'aide sociale.

L'établissement devenant peu à peu vétuste, le conseil d'administration a fait le choix en 2010 de lancer une vaste opération de modernisation comprenant la construction d'un nouveau bâtiment de 85 chambres adossé au bâtiment existant et la restructuration d'une partie des bâtiments vétustes, conservant ainsi la capacité de 100 lits. Modernes et fonctionnelles, les nouvelles chambres offrent les meilleures conditions d'accueil pour les résidents. Celles du rez-de-chaussée disposent toutes d'un dispositif de portage sur rails pour le mieux-être des résidents et des soignants.

Une opération de près de 13M€

La maîtrise d'œuvre du projet a été confiée au cabinet d'architectes CAUTY & LAPARRA de Bergerac en juillet 2016. Le programme de l'opération, arrêté en mars 2017 par la SEMIPER, assistant à maîtrise d'ouvrage, s'élevait à 11,62 M€ TTC, mais il a connu des surcoûts du fait de l'obligation de procéder à des fondations spéciales imprévues, d'enterrer la ligne électrique et, à la demande du SDIS24, d'aménager la route nationale 21 pour sécuriser les accès. Les surcoûts <https://www.dordogne.fr/information-transversale/actualites/default-e726da1505-22333716?>

la demande du SDis24, d'améliorer la route nationale 15 pour sécuriser les axes. Les surcoûts ont été couverts par des économies faites sur le projet initial et par une dotation complémentaire de l'Agence régionale de santé (ARS).

Un premier Plan Pluriannuel d'investissement (PPI) a été approuvé en avril 2017. Il a ensuite été révisé afin de tenir compte d'un nouveau surcoût de 500 000 € apparu après attribution des marchés.

Il prévoyait que l'opération s'élève à 11.949.000 €, financé par le Conseil départemental au titre du FDESS (1,6M€), la CNSA (500.000 €), l'ARS (500.000 €), des provisions d'investissement (685.000 euros), des emprunts (8,2M€) et de l'autofinancement (514.000 €).

Au final, en intégrant l'ensemble des surcoûts, l'opération aura coûté 12.964.462 € TTC. Cela a amené le Département à octroyer un complément de subvention de 300.000 € en 2021, portant ainsi la participation totale de la collectivité à 1.900.000 €.

Enfin, l'Ehpad a été autorisé à ouvrir 14 places de PASA (pôle d'activités et de soins adaptés accueillant, de jour, des résidents souffrant de démence) à compter du 1^{er} octobre 2023, la capacité de l'établissement restant inchangée.

8 autres établissements de ce type en Dordogne doivent faire l'objet de travaux de modernisation dans les années qui viennent.

L'inauguration de l'Ehpad en images



